

CPLN Assainissement énergétique et construction d'un nouveau bâtiment

Inauguration du 25 novembre 2019

Dossier de presse



Historique du projet

Construit entre 1965 et 1990 sur un site – une friche industrielle – dont la topographie révèle le lieu de l'ancienne rive du Lac, le Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois (CPLN) est implanté à l'entrée Est de la Ville de Neuchâtel. Il est composé de trois volumes perpendiculaires à la pente naturelle du terrain, organisés sur un socle qui en articule les niveaux. Cette composition préserve de larges dégagements visuels vers le lac depuis la rue de la Maladière, qui en est l'accès principal, au nord, en amont.

Depuis la création du CPLN, diverses interventions ont été réalisées par la Ville de Neuchâtel. Dans les années 1980, des surfaces ont été gagnées en fermant des préaux couverts et en construisant des salles informatiques sur la terrasse du bâtiment de liaison ABsud. Le CPLN a par la suite été transféré à l'Etat dans le cadre de la cantonalisation du "secondaire 2" en 2005.

Malgré un entretien régulier, aucune rénovation majeure de l'enveloppe extérieure n'a été entreprise depuis la mise en service de ces bâtiments. L'obsolescence de l'enveloppe engendrait une consommation énergétique excessive, ainsi qu'une situation d'inconfort des utilisateurs difficilement acceptables de nos jours.

Un concours sous forme d'un mandat d'études parallèles a été lancé en 2011 et a abouti au choix d'une équipe pluridisciplinaire composé d'architectes, d'ingénieurs civils, d'ingénieurs en chauffage-ventilation-sanitaire-électricité et de physiciens du bâtiment, menée par le bureau d'architecture QUBB architectes à Fribourg. Cette équipe a développé le projet définitif ainsi que l'estimation détaillée des coûts jusqu'à l'obtention du crédit de construction en avril 2014.

De septembre 2014 à juillet 2019 s'est déroulé la réalisation des travaux, soit près de 5 ans d'interventions en site occupé. Il restera encore à réaliser les aménagements extérieurs au sud de la parcelle. Ces derniers clôtureront ce chantier. Ils feront partie intégrante du renouveau du site et offriront de nouveaux espaces au public, aux utilisatrices et utilisateurs.

Dates clés:

22.12.2010: Octroi d'un crédit d'étude de CHF 400'000.- par le Conseil d'Etat

30.11.2011: Adjudication du mandat au pool

03.10.2012 Octroi d 'un crédit d'étude de CHF 1,1 mios par le Grand Conseil

29.04.2014: Octroi du crédit de constr. de CHF 34.1 mios par le Grand Conseil

05.09.2014: Obtention permis de construction

29.09.2014: Ouverture chantier de démolition

20.01.2015: Début dépollution du terrain

01.05.2015: Début construction bâtiment C

31.12.2016: Fin construction bâtiment C

01.01.2017: Début assainissement bâtiments A et B

25.06.2019 Octroi d'un crédit compl. de CHF 2,88 mios pars le Grand Conseil

31.07.2019: Fin travaux

25.11.2019: Inauguration du complexe rénové



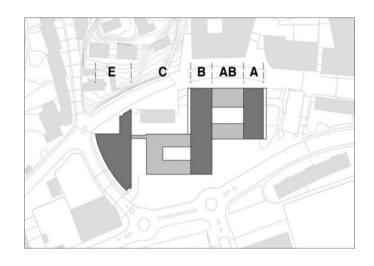
Présentation du projet

Le projet d'assainissement s'est composé principalement du renouvellement complet de l'enveloppe extérieure des bâtiments A et B (fenêtres, stores, doublage des façades, isolation, étanchéité des toitures et installations techniques) et de la démolition puis de la reconstruction du bâtiment C. Le complexe ainsi rénové a pu atteindre les performances Minergie ® et est en phase d'en obtenir le Label.

La réflexion globale sur l'assainissement menée par QUBB architectes a rapidement conduit à redéfinir l'emplacement de certaines fonctions. Les filières d'enseignement et les espaces collectifs au rez (réception, restaurant, médiathèque, aula) ont été repensés et les surfaces nécessaires ont été fondamentalement rediscutées.

Le nouveau bâtiment C, destinée aux filières de la mécanique, remplace une ancienne aile devenue obsolète. La typologie de son plan est de type «sur cour». Deux niveaux d'ateliers et de classes sont organisés autour d'un espace polyvalent central. Un troisième niveau regroupe des classes autour d'un patio. Le centre d'intérêt du projet est le rez-de-chaussée supérieur. L'ensemble des fonctions collectives du centre professionnel y est réparti: d'un vaste préau couvert, à travers une couche de services et de locaux administratifs, le parcours se termine du côté des espaces polyvalents, cafeteria ou médiathèque conçus en transparence, qui renouvellent la relation de l'établissement à la ville proche et au paysage lacustre.

La composition et le dimensionnement de la nouvelle enveloppe sont fortement conditionnés par le choix d'un système de ventilation naturelle, dont l'élément principal est le système de volets installés devant chacun des meneaux existants. La solution retenue pour la couche extérieure de l'enveloppe est un doublage en tôle d'aluminium plissée et perforée, au caractère affirmé, résistant aux sollicitations extérieures. Il renouvelle et unifie l'identité des bâtiments du CPLN.



Surfaces brute de plancher:

	Avant	Après
Bâtiment C:	1'900 m2	4'000 m2
Bâtiment B:	9'500 m2	10'900 m2
Bâtiments AB:	1'800 m2	1'900 m2
Bâtiment A:	4'900 m2	<u>5'700 m2</u>
Total:	18'100 m2	22'500 m2

Volume Total 81'300 m3

Coûts:

Coûts de construction: **CHF 36,9 mios** (y.c. subventions)





Avant







Avant







Avant







Avant







Avant







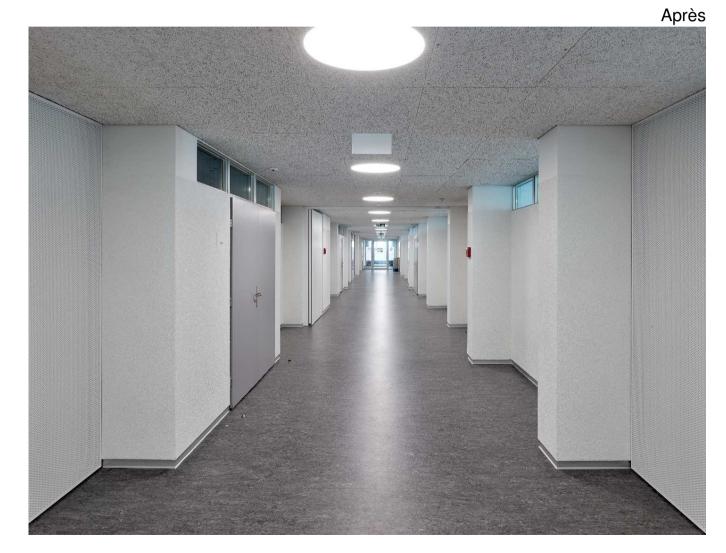
Avant





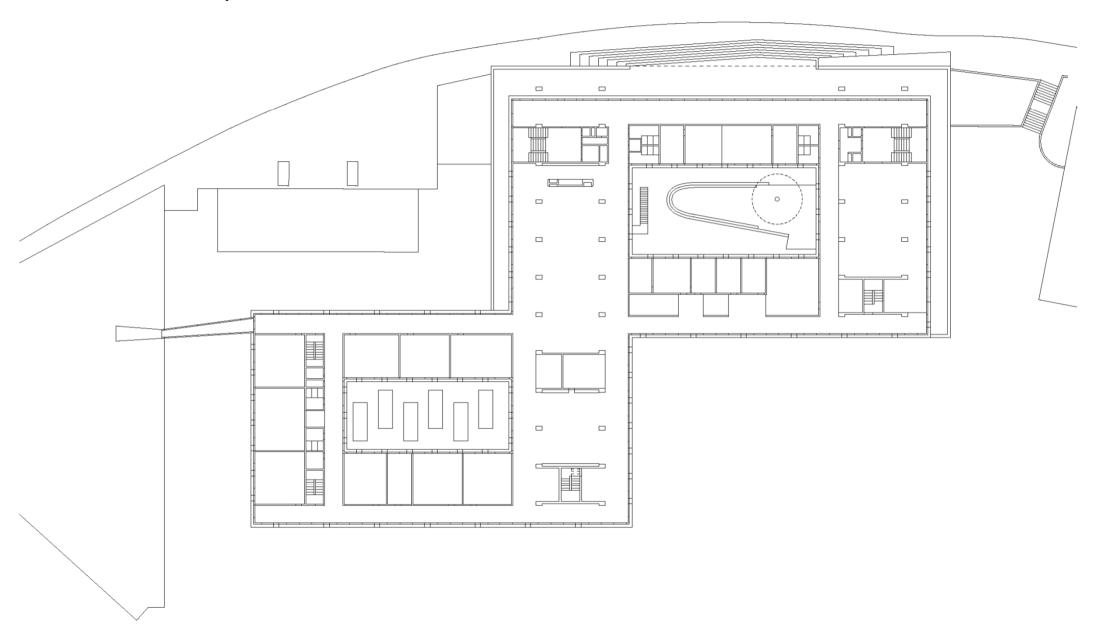


Avant





Plan rez-de-chaussée supérieur





Plan 1er étage

